de votre district et d'autres cartels soit nationaux, soit étrangers ?

9. Le cartel en question a-t-il donné naissance à d'autres cartels ; par exemple, un cartel de fabricants a-t-il forcé de s'organiser les vendeurs de la matière première ou les consommateurs ?

10. La formation du cartel est-elle parvenue à éviter un renchérissement dans le prix de production et par quels moyens ?

11. Le cartel a-t-il pu arrêter la surproduction ?

12. Influence du cartel sur les prix du marché ? Par quels moyens a-t-il gagné cette influence ?

13. Quels sont les débouchés des industries constituées en cartels ? Le cartel est-il parvenu à adapter la production aux besoins du marché ?

14. Dans quelles mesures le cartel a-t-il fortifié cette industrie au point de vue de la concurrence étrangère ?

15. Le cartel s'occupe-t-il d'exportation ? Quel est le rapport entre les prix de l'intérieur et les prix d'exportation ?

16. Le cartel paie-t-il des primes d'exportation ? A quel degré et de quelle manière ?

17. Les dividendes des sociétés par actions participant à un cartel ont-ils augmenté ou non depuis la constitution de ce dernier ?

18. Quels furent les moyens employés pour combattre la concurrence des non syndiqués ?

19. Comment sont réglées les relations entre le cartel et les consommateurs ou les détaillants ? Y a-t-il des contrats explicites conclus entre les deux parties ? Quels sont ces contrats et surtout les stipulations se rapportant aux prix et à la livraison ?

20. Des dédommagements sont-ils prévus pour le personnel employé en cas de réduction de la production, ou dans le cas où une entreprise privée absorbée par un cartel viendrait à se dissoudre ?

21. Le cartel s'est-il donné comme but de réglementer les salaires et les conditions de travail ?

22. Quelles sont les mesures prises à cet effet par les différents cartels ?

23. Le cartel a-t-il essayé d'exercer une pression sur les ouvriers afin de les déterminer à s'abstenir de participer à certaines organisations professionnelles.

24. Quels moyens de pression sur les ouvriers le cartel a-t-il employés dans ce but ; par exemple, exclusion des industries syndiquées, etc.

25. Quelles observations a-t-on faites jusqu'ici sur le personnel employé dans les industries syndiquées au point de vue de l'influence des cartels sur les conditions de salaire et de travail ? Quel a été dans cet ordre d'idées l'influence des cartels ?

M. P. Vergne donne ensuite les appréciations de la *Gazette de Franefort* sur les *cartels en général*.

Le journal allemand constate le pouvoir *presque absolu des cartels sur la production* et la consommation et signale le but poursuivi qui n'est autre que la réalisation de la somme des bénéfices possibles par l'exploitation intensive du monopole dont jouissent ces syndicats :

Les cartels ont exercé, ces temps derniers, leur influence néfaste sur les transports, en maintenant la houille et le coke à des prix proportionnés à la capacité du marché et, par là, ils ont retardé la solution de la crise. Mais cette influence néfaste sur l'industrie est bien plus forte que ne le soupçonne celui qui examine les *choses superficiellement. La houille est la base* de toute industrie, son renchérissement équivaut à un renchérissement de tous les produits industriels et, pour beaucoup de branches, c'est la cessation de tout profit ; ces branches ne travaillent donc qu'au profit du syndicat houiller, qui confisque leurs bénéfices...

Ces cartels influencent d'une manière irrégulière la concurrence internationale et, en vendant à l'étranger à des prix abaissés outre mesure, ils faussent, par répercussion, la marche de la concurrence sur le marché national.

Les cartels ne peuvent poursuivre leur tactique, qu'en réglementant l'offre sur le marché intérieur, protégé par des barrières douanières. Ils réduisent cette offre au-delà de toute mesure raisonnable ; et, pour y réussir plus sûrement ils forcent l'exportation en avilissant les prix, employant une partie considérable des bénéfices réalisés chez eux pour vendre à perte à l'étranger.

Ainsi l'Association des fers à demi-travaillés paie une prime d'exportation de 15 marks par tonne, augmentée encore de 5 marks payés par le *syndicat de la houille*.

Le Syndicat du fer brut paie une prime d'exportation de 10 marks par tonne et le Syndicat de la tôle une prime de 30 marks. Nous voyons donc les organisations privées reprendre la politique des primes, au moment où celle-ci est abandonnée par l'État. M. Vogelsain, dans une brochure sur l'industrie dans les provinces rhénanes, a calculé que le Syndicat de la houille a sacrifié, en 1897, aux dépens de ses autres acheteurs, une somme d'environ 17 millions de marks pour forcer ses débouchés.

Le tribunal de Gollesberg a démontré que le Syndicat du coke de la Westphalie vendait, jusqu'en 1902, ses produits en Autriche à raison de 6,30 marks la tonne, tandis qu'il ne les faisait payer 17 marks en Allemagne. Nous avons déjà parlé du véritable pillage organisé chez nous par le Syndicat des fils de fer pour pouvoir vendre à meilleur compte à l'étranger. Les preuves les plus évidentes de cette tactique citée données par le Syndicat du fer. Celui-ci négligeait complètement l'exportation pendant la période des bonnes affaires ; et lorsque la crise commença, il domina ce marché du jour au lendemain, et, décuplant l'exportation, il arrêta net l'importation.

De tels résultats n'étaient possibles qu'en utilisant les hauts prix payés chez nous à faire des cadeaux à l'étranger. Ainsi le fer en barre était vendu 125 marks chez nous et 100 à l'étranger ; les poutres en fer 110 marks et 80 marks, les plaques 90 marks et 73 marks, etc.

Ne peut-on supposer, dit M. Vergne, que, connaissant les abus auxquels donnent naissance les cartels, et averti par un discours hostile de M. Balfour, le gouvernement allemand tient à réunir le plus d'éléments possible pour réglementer, et aussi pour protéger une institution allemande, que le gouvernement britannique annonce si clairement l'intention de détruire ?

***

De son côté l'*Association générale des industriels allemands* a décidé de prendre rigoureusement la défense des cartels et associations de production. Elle a organisé une vaste fédération de ces puissants syndicats, ainsi qu'il ressort de la note suivante qu'ont publiée les journaux :

Dans l'espace de quelques années, plus de 300 syndicats, cartels et associations, se sont constitués en Allemagne, dont 80 sont commerciaux et 220 industriels. Les gens qui sont à leur tête sont arrivés, depuis longtemps, à l'idée que, bien que chacune des organisations défende ses intérêts particuliers, elles ont cependant tellement d'intérêts communs qu'il est nécessaire de les réunir dans une seule organisation.

Les 80 syndicats de l'industrie métallurgique, les 40 de la verrerie et de la poterie, les 30 de la chimie, les 20 de l'industrie textile, les 10 de la houille, les 10 des produits alimentaires, les 10 de la fabrication du papier, sans parler de quelques groupements moins importants, sont une preuve vivante que l'Association syndicale est une nécessité économique générale, partout où les branches industrielles ne se divisent pas trop en diverses spécialités, comme c'est le cas pour le travail des laines ou des soies.

Personne aujourd'hui ne peut attaquer les syndicats sans porter un coup profond à toute notre industrie nationale : cela a été reconnu depuis longtemps dans les milieux compétents. Ce *n'est pas un simple hasard qui fait de l'Association générale des industriels allemands le centre* du nouveau mouvement de fédération des cartels. Le Comité directeur de cette Association s'est occupé longtemps de cette question et a invité, par une circulaire en date du 17 février 1902, tous les cartels de quelque importance à venir prendre part à une conférence à ce sujet.

La Gazette de Francfort fait savoir qu'aucune association n'a refusé de souscrire au projet.

***

Ces questions économiques valent qu'on y attache l'importance qu'elles méritent.

En ce qui concerne spécialement la question des sucres, on voit, en tirant déduction des documents qui viennent d'être exposés, combien les intérêts français ont été sacrifiés à la conférence de Bruxelles : notre marché, désarmé par la suppression des primes, se trouvera à la merci des cartels étrangers qui, en même temps, sauront se maintenir chez eux et garder les avantages que la convention leur permettra de conserver.

TUBERCULOSE

Plus de médicaments à prendre par la bouche, plus d'injections de sérums ou de courants électriques. L'emploi de l'acide carbonique médicamenteux administré par le rectum et assurant *un bain microbicide du poumon, est la seule méthode rationnelle et efficace*. En posant sur une base scientifique et indiscutable cette découverte si remarquable, *M. le Docteur GIROD, professeur à l'Université de Clermont, lauréat de l'Institut*, a donné le moyen le plus efficace de lutter contre la Tuberculose. Le Gazogène antibacillaire Serres, établi pour répondre à cette indication fondamentale, est d'un emploi facile, il permet au malade de triompher rapidement des affections pulmonaires et intestinales les plus rebelles. *Voici le printemps, c'est le moment de vous soigner.*

Docteur P. BEUTON.

Brochure gratis. SERRES, pharmacien de 1re classe, Besançon (Doubs).

ECHOS

COURSES DE LILLE

La deuxième réunion aura lieu sur l'Hippodrome du Bois de la Deûle, le jeudi de l'Ascension, 8 mai, à 2 h. 1/2. Voici la première partie des engagements :

Prix de la Deûle (au trot monté). — MM. David, Aïda ; L. Tacquet, Vatican ; J. Damaguez, Volcan ; Robert de l'Epine, Vénus ; Costenobel, Voltigeuse ; Piernau frères, Banco ; Collet, Veto.

Prix de la Société d'Encouragement (3e série). — MM. H. Rogers, Législateur ; Comte de Chantemerle, Vigneron ; A. Loude, Lugano ; J. Prat, Nabot ; Maurice de Gheest, Thun ; M. Marghiloman, Cléopâtre III ; Maurice Ricard, Mavroncro ; F. de Saint-Jayme, Vieux Basque et Mokoba ; E. Veil Picard, Jabot ; H. Hurst, Keystone ; P. Aumont, Bristol ; H. André, Pastille ; G. Cantor, Ruyter ; Roland Carter, Montjoie ; L. Cottin, Carmagnole ; D. de Germon, Reine Ortense.

Prix de Cantelen (à réclamer). — MM. le comte de Chantemerle, Lafontaine ; A. Aubrun, Vandôme ; A. Loude, Macerata ; J. Prat, Manne ; M. Marghiloman, Nirvana ; W. Hurst, Roulette ; A. Childs, Fleurus ; Roland Carter, La Souris ; Th. Carter, Lucette de Bordeaux ; E. Douffour, Lenka.

PRODUITS TOXIQUES

Le Préfet du Nord, considérant que certains fabricants livrent au public, pour des usages photographiques ou autres, des substances toxiques qui, préparées sous forme de pastilles, peuvent être confondues avec des substances inoffensives vendues sous la même forme et amener ainsi des méprises qui constituent un réel danger pour la santé publique, vient de prendre un arrêté aux termes duquel sont interdites la vente et la mise en vente, sous forme de pastilles, tablettes, pilules ou tous autres formes analogues, de produits toxiques de quelque nature que ce soit, destinés à d'autres usages qu'à ceux de la médecine.

PAPIERS

Aux termes d'un arrêté préfectoral, pour prévenir toute contamination, les papiers maculés de toute nature ne devront en aucun cas servir à envelopper les denrées alimentaires.

Les papiers imprimés, journaux, brochures, ouvrages divers, registres et autres manuscrits, pourront être utilisés pour les légumes secs, macines ou tubercules (haricots secs, pommes de terre), à la condition de ne pas être maculés.

Les matières alimentaires humides (viandes, charcuterie, pâtisserie, beurres, légumes frais, poissons, etc.) ne pourront être enveloppées que dans des papiers de pliage neufs, soit blancs, soit paille, non maculés.

Les sous-préfets, maires, commissaires de police, inspecteurs des halles et marchés sont chargés de veiller à l'exécution de cet arrêté.

ARTHRITIQUES à jeun et aux repas CONTREXÉVILLE-PAVILLON

GAZETTE du NORD

— La Musique communale d'Hazebrouck a conduit, vendredi matin, au champ du repos la dépouille mortelle d'un de ses membres exécutants, M. Fernand Deswartes.

M. Faignot, membre de la musique, portait le Christ. Des agents du chemin de fer des Flandres, où le défunt était employé, tenaient les cordons du poêle.

Deux couronnes avaient été offertes : l'une par la musique, elle était portée par le plus ancien sociétaire, M. Victor Moisson, l'autre par la Compagnie du chemin de fer des Flandres.

Sur le parcours du cortège et à l'église St-Eloi, la musique a joué plusieurs marches funèbres sous la direction de M. H. Baron.

Au cimetière, M. Georges Vandenbussche, président de la musique, a prononcé un discours d'adieu.

— Nous apprenons la mort, à l'âge de soixante-douze ans, de M. Hector Lefebvre, père de M. Paul Lefebvre, artiste peintre, dont le talent est très apprécié.

Nous lui présentons nos sincères et sympathiques condoléances et nous recommandons l'âme du défunt aux prières de nos lecteurs.

— M. A. Vandermeersch, juge de paix en retraite, et père de M. J.-B. Vandermeersch, adjoint au maire de Quesnoy-sur-Deûle, est décédé jeudi dans cette commune, à la suite d'une longue maladie.

Né à Deûlémont, en 1843, M. Vandermeersch avait fait ses études au collège de Tourcoing et au collège de Marcq. Il suivit ensuite les cours de droit de la faculté de Paris, soutint sa thèse devant la faculté de Douai, puis entra dans la magistrature.

Il fut juge de paix des cantons de Cysoing, de Seclin et de Valenciennes Sud et, en 1896, prit sa retraite ; mais il continua de mettre au service de ses concitoyens ses connaissances juridiques et se consacra en même temps aux œuvres charitables. Aussi sera-t-il vivement et unanimement regretté.

Ses funérailles auront lieu lundi, à onze heures, en l'église de Quesnoy.

FABRIQUE DE MOBILIER
PAUL FACQ-HILST
10, Rue Royale, LILLE
Ateliers : Rue Doudin, 6, 8, 10, 12
OUVERTURE PREMIER MAI

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Maître

Charles BOURLET

Curé de la paroisse de Bousbecque

décédé à Bousbecque, le 2 mai 1902, dans sa cinquante-troisième année, administré des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister à la Messe de Convoi qui aura lieu le lundi 5 mai, à dix heures et demie, aux Vigiles (Matines et Laudes) qui seront chantées le même jour, à quatre heures, et aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mardi 6 dudit mois, à onze heures, en l'église paroissiale de Bousbecque, à l'issue desquels l'inhumation sera faite au cimetière dudit lieu.

La levée du corps aura lieu à dix heures et demie.

L'Obit du mois sera chanté, en ladite église, le lundi 26 mai, à onze heures.

Un train spécial partira de la gare d'Armentières, vers 9 h. 15, à l'arrivée du train de Dunkerque. — Le retour aura lieu après le Service.

4,5m—2a17

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

AUGUSTE-HIPPOLYTE-JOSEPH

VANDERMERSCH

Docteur en droit, ancien Juge de Paix des cantons de Cysoing, Seclin et Valenciennes, Propriétaire, décédé à Quesnoy-sur-Deûle, le 30 avril 1902, à l'âge de cinquante-huit ans et demi, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le lundi 5 mai, à onze heures, en l'église paroissiale de Quesnoy-sur-Deûle, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Hospice, 4. 2407

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame DESPLANQUES

Née Joséphine DELANNOY, Membre de la Confrérie du Saint-Rosaire et des Trépassés, pieusement décédée à Marcq-en-Barœul, le 3 mai 1902, dans sa soixante-deuxième année, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le mardi 6 mai, à dix heures, en l'église de Marcq-en-Barœul (Saint-Vincent), sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Ploulck, à neuf heures et demie.

L'Obit du mois sera chanté au Maître-Autel de l'église Notre-Dame des-Victoires, à Marcq-en-Barœul (Pont), le mardi 3 juin, à dix heures.

On est prié de n'apporter ni fleurs, ni couronnes. 9

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part des Messes qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Pierre Saint Paul, à Lille, le lundi 5 mai 1902, pendant toute la matinée, et de l'Obit qui sera chanté le même jour, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie), pour le repos de l'âme de Monsieur

Eugène-Lucien-Théodore PETIT

décédé pieusement à Lille, le 24 avril 1902, dans sa soixante-neuvième année, muni des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Tribunal correctionnel de Lille

Séance du samedi 3 mai

Présidence de M. Szz, vice-président

Le bon lait

Garde à vous, marchands de lait ! Le tribunal de Lille est féroce pour ceux qui mettent de l'eau dans leur lait... il ne permet que de mettre de l'eau dans son vin, et encore pas quand on doit le vendre.

De nombreux marchands de lait ont comparu pour cela : on leur a administré 3 jours de prison sans sursis, 100 francs d'amende, 2 insertions du jugement dans les journaux et l'affichage.

Le bon beurre

Même condamnation pour de petits épiciers chez lesquels on a trouvé du beurre contenant de la margarine. La prison et l'amende sans sursis.

Conclusion

Evidemment, c'est très blâmable de falsifier les marchandises que l'on vend et de donner pour du beurre pur et du lait pur du beurre margariné et du lait baptisé.

Mais il ne faut pas non plus exagérer les choses.

Voilà un brave épicier à qui son marchand a donné du mauvais beurre ; il l'ignorait, il a eu le malheur d'être pris. Tant pis pour lui ; condamnez-le, mais dans une juste mesure.

Une fripouille vole 400 ou 500 francs à un autre individu, une servante dérobe des bijoux chez ses patrons... on les condamne, mais on leur donne la loi Béranger, s'ils n'ont pas d'antécédents judiciaires, et même si ils sont mal notés quand c'est la première fois qu'ils viennent en justice.

Un brave commerçant a un malheur du genre dont nous venons de parler... on le condamne à la prison, sans sursis.

C'est aussi illogique que la jurisprudence du Tribunal de Lille pour les blessures par imprudence.

Etes-vous en vélo ou en voiture, vous blessez *involontairement* quelqu'un, la prison, sans sursis.

Etes-vous un ivrogne, jouez-vous du couteau : vous aurez la loi Béranger !

En tout cas, marchands de lait et de beurre, garde à vous !

Hôtel Splendide et des Etrangers
près la place des Reigneaux, LILLE

MARCHÉS DE LA RÉGION

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » » ; sucre pain n° 1 : » » ; n° 2 : » » ; Cuite 1er jet : » » à » » ». 88° 16 50 à » » ».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 36 » à » » »

LE HAVRE, 2 Mai.

Cote de la Chambre Syndicale (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Mai	80 37	Septem.	56 75	Janvier	52 »
Juin	80 25	Octobre	55 75	Février	51 75
Juillet	60 12	Novemb.	55 42	Mars	51 25
Août	60 »	Décemb.	55 50	Avril	51 12

Tendance calme. — Ventes : 60.000 balles.

CAFÉS

Mai	35 50	Septem.	36 75	Janvier	37 75
Juin	35 75	Octobre	37 »	Février	38 »
Juillet	36 »	Novemb.	37 25	Mars	» »
Août	36 50	Décemb.	37 50	Avril	» »

Tendance soutenu. — Ventes : 66.000 sacs.

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Invariable.

Disponible	18 »
Courant	18 »
Avril	18 25
Mai	18 25

Saindoux, en francs par 100 kilos. - fermes.

Wilcox, mai	128 25	» »
— juin	128 25	» »
— juillet	128 25	» »
— août	128 25	» »
— sept	128 25	» »
— octobre	» »	» »
— avril	» »	» »

LAINES

ANVERS, 3 Mai, 2 h. 35. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Mai	4 62 1/2	Novembre	4 70 /.
Juin	4 65 /.	Décembre	4 70 /.
Juillet	4 65 /.	Janvier	4 72 1/2
Août	4 67 1/2	Février	4 75 /.
Septembre	4 67 1/2	Mars	4 75 /.
Octobre	4 70 /.	Avril	4 77 1/2

soutenues — Ventes : 0.180.000 kilos.

COTONS

NEW-YORK, 2 Mai.

Recettes 09,000 balles contre 10,700 en 1901 et 10,100 en 1899. — Total de la semaine : 65,000 balles contre 89,000 en 1901 et 68,000 en 1899.

Marché ferme.

	1	2		1	2
Avril	» »	» »	Octobre	8 29	8 30
Mai	8 37	8 35	Novembr	8 21	8 21
Juin	8 38	8 35	Décembr.	8 19	8 19
Juillet	8 35	8 33	Janvier	8 19	8 19
Août	8 15	8 16	Février	» »	» »
Septemb	8 55	8 55	Mars	» »	» »

Midding Upland à New-York. . . 9 11/16

— New-Oriéans . . . 9 3/4

LIVERPOOL, 3 Mai.

Ventes probables : 65.000 balles.

Marché calme.

Futurs. — Baisse 6 à 5/128.

AIRE, 2 Mai 1902.

GRAINS		... Saint.	... ...	... Mout.	... ...
195 Blé	16 02	... Pois.	... ...	DIVERS	
.2 Seigle	13 25	GRAINES		Pom. terre	5 ...
.. Esc.	... ...	... Colza.	... ...	Poulets (2)	6 ...
.60 Avoi.	9 81	... Œill.	... ...	Beurr. kil.	2 80
.10 Fév.	21 03	... Cam.	... ...	Œufs (26)	1 80

ARRAS, 3 Mai.

GRAINS (l'hect.)			FARINES (100 kil.)		
Blé bl. n.	15 ...	16 50	1re qual.	29 ...	... ...
Blé v.	... ...	... ...	Son	14 ...	... ...
Blé r. n.	14 50	16 50	GRAINES (l'hect.)		
— v.	... ...	... ...	Œill. n.	... ...	... ...
Seigle	... ...	... ...	Colza n.	... ...	... ...
Escour.	11 ...	12 ...	Lin n.	... ...	... ...
Orge	... ...	... ...	Camel.	14 ...	... ...
Avoine	.8 ...	.8 75			

TOURTEAUX

Œillette	...
Colza	14 50
Lin	20 50

HUILES

Œillette	126
Colza ind.	66 50
Lin	77 ...

Paris, 2 Mai.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — Nous n'avons pas de changement à signaler dans les cours. Les affaires sont toujours calmes en raffinerie.

On cote les pains 96,50 à 98... les 100 kil. en disponible par wagon complet et suivant marque.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau : 88,25 à 27,25 les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — La demande est peu active ; les cours s'inscrivent sans changement.

On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Surchoix, cas., rang., logé cart.	5 k.	99 ...	100 ...
Caisses de 50 à 60 kil.		99 50	100 5
Caisses de 25 à 30 kil.		100 ...	101 ...
Caisses de 10 kil.		100 50	101 50
Gros déchets		93 ...	94 ...
Irréguliers		93 ...	94 ...
Petits déchets		92 50	93 50
Sucres en poudre		93 ...	96 ...
Semoules (suivant finesse)		96 ...	97 ...
Glaces		92 ...	93 ...
Cristallisés extra acquitté		89 50	89 50
— en poudre		89 50	94 50

Bourse de Lille

3 MAI 1902	Cours précéd.	Cours du jour
OBLIGATIONS		
Nord 1870	110 »	»» »
— Bons 1902	502 75	»» »
— — 1893	497 »	»» »
Lille 1880	»» »	»» »
— 1890	»» »	»»
— 1898	»»	
— 1893 1/5	»»	
Douai 1891	»»	»»
— 1895	»» »	»»
Roubaix-Tourcoing	46 »	» »
— — 1886	»» »	»» »
Roubaix 1898	569 50	»»
Tourcoing 1878	501 —	— »
Armentières 1886	505	»» »
Valenciennes 1891	500 25	»» »
Amiens	»»	
Mines de Béthune 1877	488 »	»»
— Douges 1894	511 »	»»
— Drocourt 1894	516 50	»» »
— Escarpelle 1894	519 75	»» »
— Marles 1898	540	»» »
Chin de fer écon. du Nord	»» »	»»
Chemin de fer de Cambrai	374	»»
Gaz de Wazemmes 1-2	518 25	»» »
— — 3e série	520	»»

CHARBONNAGES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Deman.
Albi	1260	1260	1260 »	1240 »
Aniche	829	830	830 »	820 »
Anzin	5215	»»»	5800 »	5820 »
Azincourt	550	»»	560 »	»» »
Blanzy	1050	»»»	1050 »	1040 »
Bruay (vingtième)	540 »	540 »	540 »	535 »
Bruay (entière)	»»»	»»»	»»» »	»»» »
Bully-Grenay	3975	3995	3995 »	3975 »
Campagnac	1300	1300	1300 »	»»» »
Carvin (cinquième)	416	420	425 »	415 »
Carvin (entière)	2100	»»»	2100 »	2075 »
La Clarence	615	615	625 »	615 »
Courrières	2300	»»»	2320 »	2350 »
Crespin	160 »	150 »	160 »	»» »
Douchy	1060	1055 »	1060 »	1050 »
Dourges (centième)	237 »	236 »	237 »	235 »
Dourges (entière)	24700	»»»»	»»»» »	»»»» »
Drocourt 1900	3090	»»»	»»» »	3075 »
Escarpelle	870	870	875 »	865 »
Fertay	650	»»	660 »	»» »
Ferques	350	»»	350 »	»» »
Flines-lez-Raches	670	670	670 »	»» »
Lens (centième)	575	577	580 »	570 »
Liévin	2237	2250	2280 »	2250 »
Ligny-les-Aire	410	404	400 »	»» »
Marles 80 %	1910	1910	1900 »	1820 »
— 70 %	1995	1994	1995 »	»»» »
Marly n.	470	470	480 »	460 »
Meurchin (cinquième	2864	2865	2870 »	2850 »
Meurchin (entière)	11605	»»»»	»»»» »	11600 »
Ostricourt	1255	1268	1300 »	1260 »
Thivencelles	476	475	480 »	460 »
Vicoigne-Nœux	20800	»»»»	21000 »	20800 »
— (vingtième	1050	1050	1065 »	1040 »

BANQUES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour
Crédit du Nord	»»»	»»»
Verley-Decreix	1291	»»» »
Bevilder et Cie	1084	»»»
Agence Raquet	125 50	»»» »
Banque sp. des val. ind	225	
VALEURS DIVERSES (ACTIONS)		
Gaz de Wazemmes	500	500
Breuta et Cie	490	»»» »
Saint-Sauveur-Arras	225	»»»
Aciéries de France		
Blache Saint-Venant	»»» »	»»»
Denain-Anzin	950	950
Hauts Fourneaux M	741	745
Forges Saint-Amand	»»»	
Soc. Métall. Escaut	480	»»» »
Bains Lillois	200	
Cie lilloise	535	
Chaudr. du Nord	»»»	»»» »
Forges Durot-Bin	120 »	»»» »
— — 4e série	»»»	
Bains Lillois (p. fond.)	»»»	
Bains Arm.		
Eaux Dunk	451	»»» »
Denain-Anzin (6 r. à 540	566 »	»»» »
Union linière. (Oblig.)	»»» »	»»» »

Le MEILLEUR CAFÉ est le CAFE FIN de la MAISON WATERLOT-LAMBELIN
Au Café Fin, 52, rue Nationale, 52, LILLE

Les PILULES GOBERT dite FRANÇAISES, purifient le sang, donnent de l'appétit ; elles purgent doucement et sans coliques, guérissent jaunisse, rhumatismes, apoplexies, migraines, 1 fr. la boîte. *Pharmacie Centrale*, 26, rue Esquermoise, Lille

Comptoir Scientifique du Nord
32, Rue Faidherbe (ass. rue de la Gare) *à Lille*
Jumelles, Longues-Vues, Lunettes
Pince-Nez, etc.
Exécution des ordonnances de MM. les Oculistes
La Maison se charge de toutes les réparations

PROPOS D'UN MÉDECIN
Pour combattre l'Anémie, Grippe, Fièvres, Troubles nerveux, à chaque repas prenez des
GOUTTES MINÉRALES DE VILLERS
CARLIER, Fr., 48, Rue de Trévise, Paris. — *Demander prospectus*

Vin Désiles
Cordial Régénérateur

RHUME DE CERVEAU Toux, Grippe, guéris par les GRANULES des VOSGES

Nous rappelons à nos amis que toutes les productions de la Maison de la Bonne Presse sont en vente à ROME *chez* MM. JONQUIERES et DATI, *libraires et négociants d'objets religieux, Piazza S. Luigi dei Francesi, 33, e Piazza della Rotonda, 70, où l'on peut se les procurer.*

BYRRH
LA CONSTIPATION ET LES CONGESTIONS qui en résultent sont guéries sans retour par l'emploi des GRAINS DE VALS à la dose de 1 ou 2 le soir avant dîner.
2f50 le flac. de 50 ; 2f50 le 1/2 flac. de 25. — Toutes Pharmacies.

Institut de Jumet-Heigne (Belgique)
Desservi par les Sœurs de Charité
Directeur-Propriétaire, Dr L. DOGNIAUX, Spécialiste
EX-ELÈVE DES HOPITAUX DE PARIS
Maladies des Femmes : chute, descente, etc.
Hernies : guérison radicale, certaine pour la vie, sans bandage, de toute hernie, par la méthode *perfectionnée* du Docteur-Spécialiste L. DOGNIAUX, qui reçoit à Jumet, rue de l'Institut, les lundi, mercredi, vendredi, de 1 à 3 heures de l'après-midi, et à Erquelines le jeudi, de 9 à 12 heures. *Plusieurs milliers de guérisons authentiques dans le Nord.* — Demander adresses de personnes guéries, dignes de foi — Etablissement de 1er ordre, comprenant 32 chambres particulières et deux salles communes de 28 lits ; chapelle, vaste parc de 2 hectares.
— Discrétion absolue —

Au lieu de ces mixtures étranges
qui, tous les jours, sont livrées à la consommation avec les réclames les plus tapageuses, sous le titre fantaisiste d'APÉRITIF, ne consommez que l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES Quinquina
et vous ne tarderez pas à en ressentir les bienfaits surprenants.
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
Exiger l'étiquette sur la bouteille

FLEUR DES NEIGES PERNOT
BAUGETTE FOUDANTE DOUBLE VEUILLE
Sur un vers de Victor Hugo
« *Quand on est jeune, on a des matins triomphants* »,
Du le beau vers d'Hugo, dont la gloire revient.
S'il vieillit, il dirait aux vieillards, aux enfants :
« *Pour être jeunes tous, prenez du « Dubonnet »* »
Non pas que le « Dubonnet » ait absolument les vertus magiques de l'eau de Jouvence, mais le fait de consommer régulièrement un vin pur et généreux comme le « Dubonnet » contribue puissamment à maintenir l'équilibre des fonctions vitales et une hygiène générale indispensable au moral comme au physique.

Bourse Commerciale de Paris

3 Mai 1902

(COURS DE CLOTURE)

Blés soutenus		Huile de lin soutenue	
Courant	22 90	Courant	73 ...
Prochain	22 50	Prochain	73 50
Juin-Août	21 90	Juin-Août	73 50
4 derns.	20 65	4 derniers	70 50
4 nov.	» »		
Farines calmes		Huile de Colza calme	
Courant	26 80	Courant	61 75
Prochain	27 25	Prochain	61 50
Juin-Août	27 25	Juin-Août	61 50
4 derns.	26 50	4 derniers	61 25
4 nov.	» »		
Avoines soutenues		Sucres calmes	
Courant	20 15	Courant	21 50
Prochain	20 35	Prochains	21 75
Juin-Août	19 85	Juin-Août	22 »
4 derns.	16 75	4 d'oct.	22 75
4 nov.	» »	4 prem.	23 37
Seigles calmes		Alcools calmes	
Courant	14 75	Courant	27 ...
Prochain	14 75	Prochain	27 25
Juin-Août	14 50	Juin-Août	27 75
4 derns.	14 ...	4 dernier	28 75
4 nov.	» »	Stock	23.075
		Circ.	1195 p.

Farine, marque de Corbeil, 31.

BOURSE DE LONDRES

3 Mai 1902	Cours précéd.	Cours dernier
Consolidés	95 /.	95 /.
Extérieure	78 7/8	78 7/8
Turc (série D)	25 1/2	25 9/16
Banque ottomane	12 5/8	12 11/16
Rio Tinto	49 5/8	49 1/2
Consolid. Goldfiel	9 19/32	9 19/32
East Rand	9 15/16	9 7/8
Rand mines	12 7/16	12 3/8
Chartered	3 3/4	3 29/32
Robinson Gold	11 1/4	11 5/16

FEUILLETON N° 28

L'UNE & L'AUTRE

Par Edmond COZ

Le lendemain, Eliette passa toute la matinée à portée de sa fenêtre : elle répondait aux reproches de sa réserve et de sa délicatesse par un cruel sophisme.

— Puisque je souffre tant, cela ne doit pas être mal de faire cela.

Mlle de Plemar appliquait très à faux l'esprit de mortification qui l'obsédait de ses réminiscences. Elle ignorait, elle qui s'était tant raidie pour ne pas laisser transparaître ses sentiments, que l'hygiène morale de l'âme, comme la prudence religieuse, exigent que l'on fuie devant certaines douleurs, parce que ces douleurs deviennent d'exacerbantes tentations de découragement ou d'amertume.

Dans son excessive ignorance de la vie, Eliette s'absorbait dans ce soi-disant et volontaire martyre : la contemplation quotidienne d'une pseudo-reconstitution de ce qui eût pu être son propre partage